
LES RELATIONS ENTRE LE THERMALISME ET L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PERÇUES À TRAVERS *LA PRESSE THERMALE ET CLIMATIQUE* (1858-2015)

Cécile RAYNAL*

Résumé

Quels furent les liens des pharmaciens avec le thermalisme ? Quand et comment commencèrent-ils à s'estomper ? Cette étude tente de répondre à ces questions en s'appuyant sur l'organe de communication historique du thermalisme, *La Presse thermale et climatique*, publiée depuis 1858 jusqu'à nos jours presque sans interruption. Des séries chronologiques ont été constituées à partir des publicités pharmaceutiques destinées aux médecins thermaux, mais aussi à l'aide d'évocations de laboratoires pharmaceutiques. Elles révèlent au fil des ans l'implication plus ou moins intense, ou au contraire plus relâchée, des relations entre les deux professions. La période 1934-1937 est étudiée plus spécifiquement, et l'exemple édifiant d'un partenariat thermal et pharmaceutique est présenté au travers du Congrès de la colibacillose qui s'est tenu à Châtel-Guyon en 1934.

Mots-clefs : Thermalisme, Pharmaciens, Laboratoires pharmaceutiques, Publicité, Châtel-Guyon

Abstract

Relationships between the pharmaceutical industry and the hydrotherapy perceived through *La Presse thermale et climatique* (1858-2016)

What were the links of the pharmacists with the hydrotherapy ? How and when they began to fade ? This study attempts to answer these questions using the historic revue of hydrotherapy, "*La Presse thermale et climatique*", published since 1858 until nowadays almost without interruption. Some time series were created from pharmaceutical advertisings destined to the hydrotherapeutic's physicians and with some évocations of pharmaceutical companies. These groups reveal over the years the more or less intense involvement between the two professions. The 1934-1937 period is studied more specifically, and the edifying example of a partnership between the hydrotherapy and the pharmaceutical industry is presented with the Congress of colibacillosis which took place in Châtel-Guyon in 1934.

Key words : Hydrotherapy, Pharmacists, Pharmaceutical Laboratories, Advertising, Châtel-Guyon

* Docteur en pharmacie, membre de la Société d'histoire de la pharmacie.
9 chemin du chancelier Séguier, 78 620 L'Étang-la-Ville. Courriel : cileray@sfr.fr

À l'occasion du rassemblement des professionnels de la pharmacie à Pharmagora en mars 2016, pas une station thermale n'était présente parmi les stands ; réciproquement, aux Thermalies, en janvier 2016, pas un laboratoire pharmaceutique n'était représenté. Ce constat n'est pas très étonnant : on observe, depuis de longues années déjà, une dissociation entre thermalisme et industrie pharmaceutique. Cette dernière, forte des succès thérapeutiques remportés depuis cinq ou six décennies, semble à peine se souvenir de l'existence de l'autre forme de soins plus que millénaire qu'est le thermalisme. Ce manque de porosité entre les deux disciplines n'a pas toujours été de mise, loin de là. Et il n'y a pas si longtemps, les industriels de la pharmacie courtoisaient les médecins thermaux. Quels furent les liens des pharmaciens avec l'industrie thermale ? Quand et pourquoi commencèrent-ils à s'estomper ? Nous tenterons, avec cette étude, de répondre à ces questions en nous appuyant sur l'organe de communication historique du thermalisme, *La Presse thermale et climatique*. Quatre années, de 1934 à 1937, seront plus spécifiquement étudiées et conduiront à présenter l'exemple édifiant d'un partenariat thermal et pharmaceutique à l'occasion du Congrès de la colibacillose, tenu à Châtel-Guyon en septembre 1934.

Les pharmaciens et les eaux minérales, une longue histoire

Les pharmaciens entretenirent avec les eaux minérales des relations que l'on peut classer en trois catégories : 1) aucun lien ; 2) les pharmaciens devenus minéraliers ; 3) les pharmaciens exploitant des médicaments dont les indications sont communes à celles du thermalisme et qui évoluent dans la sphère des médecins thermaux. Rappelons brièvement ces deux formes d'entreprises.

Le lien entre les pharmaciens et les eaux minérales est historique : dès le XVIII^e siècle, ils furent, avec quelques chimistes de renom, les plus sollicités pour réaliser l'analyse chimique de la moindre source aux vertus prétendues thérapeutiques, parfois située dans des lieux fort reculés. Grâce à leurs connaissances et à leurs capacités d'analyses, bon nombre de pharmaciens furent nommés inspecteurs des eaux minérales naturelles, mais aussi beaucoup furent chargés de l'inspection des fabriques d'eaux minérales artificielles, et en particulier des eaux rendues gazeuses artificiellement, dites "eaux de Seltz"¹.

À la fois scientifiques, industriels et commerçants, quelques pharmaciens mirent à profit cette triple compétence pour exploiter des sources, en particulier au moment de la "ruée vers l'or blanc", du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. Ils s'investirent d'autant plus dans cette activité que, contrairement aux autres commerçants, l'ordonnance sur les eaux minérales du 18 juin 1823 les favorisa en les dispensant des contraintes d'autorisation de débit et d'inspection². Un des exemples les plus

1 Raynal C, Lefebvre T. Effervescence pharmaceutique autour de l'eau de Seltz. *Rev. Hist. Pharm.* n° 352, 4^e trim. 2006:511-523.

2 La loi de 1823 mentionnait dans son article 1^{er} : "Toute entreprise ayant pour effet de livrer ou d'administrer au public des eaux minérales naturelles ou artificielles demeure soumise à une autorisation préalable et à l'inspection d'hommes de l'art. [...] Sont seuls exceptés de ces

emblématiques et le plus abouti fut celui de Nicolas Larbaud³, qui se fit appeler “Larbaud-Saint-Yorre” pour être distingué de son frère Larbaud-Aîné.

Devenu pharmacien en 1850, Nicolas Larbaud s’installa dans une officine à Vichy et acheta, dès 1852, des terrains en bordure d’Allier, à Saint-Yorre, dans lesquels sourdait une eau salée. Après avoir capté la source et franchi les procédures administratives obligatoires, il obtint l’autorisation d’exploiter la source en 1854. Cinq ans plus tard, il créa la Société d’Exploitation des Eaux de Saint-Yorre qui embouteillait et distribuait des centaines de bouteilles de cette eau gazeuse. En 1861, à proximité de l’usine d’embouteillage, il ouvrit un établissement de bains, avec parc thermal, gloriette, pavillon, etc. Un superbe domaine que la Compagnie fermière de Vichy ne vit pas d’un très bon œil... D’autant moins que le pharmacien se mit également à exploiter un autre griffon, la Source Prunelle, qu’il avait découvert dans la cave de sa pharmacie, en plein cœur de Vichy ! Après bien des procès et autres “résistances légales”, il s’installa à la tête d’un empire minéralier, devint maire de Saint-Yorre et conseiller d’arrondissement de Cusset. À sa mort en 1899, il laissa une fortune considérable à sa veuve et donc indirectement à son fils unique l’écrivain fameux Valery Larbaud⁴.

D’autres pharmaciens-minéraliers, tout aussi accomplis, exercèrent au début du XX^e siècle. Citons pour mémoire les cas des pharmaciens⁵ de Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme), Jules Mathivat d’une part et Gilbert Miraton d’autre part ; ce dernier ayant, lui aussi, conçu au cœur de la ville un domaine thermal baptisé le Parc Miraton, dont il reste encore aujourd’hui le vestige du bâtiment des buvettes des sources Saint-Han et Miraton, et dont les publicités pour son Laxatif Miraton⁶ ornèrent longtemps les pages de *La Presse thermale et climatique*.

Il y aurait aussi beaucoup à dire d’un autre pharmacien auvergnat, Louis Tixier⁷, à l’origine de l’actuelle eau minérale naturelle Hydroxydase® (captée au Breuil-sur-Couze), mais il ne s’agit pas de recenser ici tous les pharmaciens de France ayant exploité une eau minérale, le sujet mériterait à lui seul un ouvrage...

La relation des pharmaciens vis-à-vis de l’industrie des eaux minérales évolua après la Première Guerre mondiale. L’engouement des pharmaciens pour ces exploitations s’estompait peu à peu, et les jeunes diplômés se tournèrent plutôt vers leur cœur de métier :

conditions les débits desdites eaux qui ont lieu dans les pharmacies”. Un assouplissement de la réglementation des lieux de vente eut lieu par décret du 28 mars 1957 en dispensant les commerces de détail de l’autorisation prévue pour les dépôts.

3 Cassier R. Nicolas Larbaud (1822-1889) pharmacien à Vichy. *Rev. Hist. Pharm.* n° 320, 1998:427-434.

4 Lefebvre T. Le Déclin des Larbaud Saint-Yorre. *Rev. Hist. Pharm.* n° 346, 2005:269-272.

5 Raynal C, Lefebvre T. Miraton et Mathivat, pharmaciens minéraliers à Châtel-Guyon. *Rev. Hist. Pharm.* n° 377, 1er trim. 2013:7-22.

6 Publicité pour le Laxatif Miraton, *La Presse Thermale et Climatique* 1920:327 et autres.

7 Raynal C, Lefebvre T. Le pharmacien Louis Tixier (1870-1958) et les débuts de l’Hydroxydase. *Rev. Hist. Pharm.* n° 354, 2^e trim. 2007:233-247.

la production de spécialités, dont certaines eurent pour indications les pathologies traitées dans les stations thermales (rhumatismes, troubles digestifs, etc.). L'exemple des laboratoires pharmaceutiques Scientia⁸ illustre cette situation.

Vers 1894, l'ingénieur Édouard Jéramec acquit la station thermale de Pougues (Nièvre), mise en valeur au XVI^e siècle par Jean Pidoux, médecin d'Henri III. Non content de cette exploitation, l'entrepreneur fit appel au pharmacien nivernais Eugène Perraudin pour créer, avec un troisième acolyte, les laboratoires des Produits Scientia. Devenus propriétaires de la marque Tricalcine, un médicament riche en calcium facilement assimilable par l'organisme, les laboratoires promurent une nouvelle méthode de lutte contre la tuberculose basée sur la "recalcification" des tuberculeux. Parmi les indications médicales des eaux de Pougues figuraient les troubles de la calcification (rachitisme, tuberculose, etc.). La Tricalcine et l'eau de Pougues furent donc des traitements complémentaires. Au milieu des années 1920, le laboratoire des Produits Scientia se dota d'une revue "exclusivement réservée au corps médical" intitulée *Tryptique, Lettres Arts Sciences*, régulièrement émaillée de publicités pour la station thermale nivernaise et pour les médicaments du laboratoire. Cette publication n'empêcha pas la société de faire paraître régulièrement des annonces dans *La Presse thermale et climatique*, et ce dès 1920⁹.

Entre les deux guerres, en dehors de ce laboratoire spécifique lié à une eau minérale, certains producteurs de médicaments, ne relevant quant à eux d'aucune origine thermominérale, se tournèrent vers les médecins thermaux. Ceux-ci, rappelons-le, n'étaient pas des prescripteurs dédiés exclusivement à une clientèle thermale puisque, durant la saison, ils exerçaient certes en ville d'eaux, mais hors saison beaucoup recevaient leurs patients dans leur cabinet médical dans une grande ville de province, mais aussi très souvent installé à Paris. Les pharmaciens utilisèrent cette double pratique en présentant leurs spécialités, soit comme des aides utiles en cours de cure (par exemple la Cascarine Leprince indiquait "La constipation est la conséquence à peu près forcée du traitement et du séjour aux eaux, seule la Cascarine Leprince à la dose de une ou deux pilules au repas du soir y remédie sans apporter de perturbations à la cure thermale"¹⁰) ; soit comme des adjuvants permettant de prolonger la cure thermale (ou climatique, comme dans le cas du Pulmoserum Bailly, baptisé "Cure respiratoire" dans ses annonces publicitaires¹¹).

C'est essentiellement les liens de ce type de firme pharmaceutique avec les médecins thermaux que nous avons tenté de mettre en relief.

La Presse thermale et climatique, matériau d'étude

Afin d'appréhender ces anciennes relations pharmaceutico-thermales, il nous a paru approprié d'étudier les publicités pharmaceutiques destinées aux médecins thermaux.

8 Raynal C, Lefebvre T. Les Laboratoires des Produits Scientia et les eaux minérales de Pougues et de Carabaña. *Rev. Hist. Pharm.* n° 371, 2011:337-350.

9 *La Gazette des Eaux*, janvier 1920, deuxième de couverture.

10 Annonce pour la Cascarine Leprince. *La Presse Thermale et Climatique*, 1920.

11 *La Presse Thermale et Climatique*, 1920.

Pour cela, *La Presse thermale et climatique* s'est d'emblée imposée à nous comme la revue la plus adaptée. Tout d'abord parce qu'elle est, depuis déjà avant la Première Guerre mondiale, la revue de référence spécialisée en hydrologie et en climatologie médicales, mais aussi parce que sa publication, continue et non saisonnière, fut quasiment ininterrompue depuis sa création en 1858 jusqu'à nos jours, et enfin également pour son caractère national¹². À l'origine, sous la forme *Gazette des eaux*, elle était essentiellement une revue mondaine, plus qu'un journal médical. Puis, au décès de son directeur et rédacteur en chef Germond Avenel de Lavigne en 1896, elle prit une tournure plus scientifique et médicale. Dès lors que la revue perdit son caractère mondain et qu'elle s'adressa essentiellement à des médecins, c'est-à-dire à des "prescripteurs", les produits pharmaceutiques commencèrent à fleurir progressivement dans ses pages.

Après avoir étudié les publicités dans l'intégralité de la revue¹³ (de 1858 à nos jours), nous avons entrepris de les répartir en blocs de publication organisés. Par exemple, de 1858 à 1900, seules figurent des publicités pour des stations thermales ou climatiques, mais aucune pour des médicaments.

Les annonces publicitaires, toutes catégories confondues, furent assez peu nombreuses au tournant du siècle ; en tout cas, elles ne s'affichèrent pas en milieu de revue. Il est difficile de dater précisément la première publicité pharmaceutique, car les relieurs de cette époque avaient la déplorable habitude de supprimer les couvertures et les premières pages d'annonces... les premières insertions pharmaceutiques furent relevées dans le numéro du 22 décembre 1904 : Cérébrine d'Eugène Fournier, Huile grise stérilisée de Vigier, Capsules de corps thyroïdes Vigier, Sirop antiépileptique d'Henry Mure. Seulement quatre, contre plus d'une dizaine pour les stations thermales. Ces parutions restèrent discrètes pendant quelques années, à part l'huile du pharmacien Ferdinand Vigier (Paris), "d'un emploi courant dans le traitement de la syphilis", présentée systématiquement et bénéficiant même d'un "Avis important" ménagé en fin de revue.

Puis, à partir de 1909, vint l'époque du Dr Victor Gardette (1872-1941), médecin consultant à Châtel-Guyon (au moins jusqu'en 1915). Le praticien publiait, chaque année depuis 1907, un *Formulaire des spécialités pharmaceutiques*¹⁴ qui le conduisit nécessairement à entrer en contact avec des pharmaciens¹⁵. Aussi, les publicités pour les

12 Carribon C. De la *Gazette des Eaux* à la *Presse Thermale et Climatique* (1858-1940). *Press Therm Climat* 2015,152:6-16.

13 L'auteure tient à remercier chaleureusement le personnel de la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine qui a aimablement mis à sa disposition l'ensemble de sa collection de numéros de *La Presse thermale et climatique*, ainsi que la Société française de médecine thermale dont le site permet de consulter, en les téléchargeant librement, tous les numéros de 1969 à 2014.

14 *Le Formulaire des spécialités pharmaceutique* par le Dr Victor Gardette fut publié au moins de 1907 à 1912, chez J.-B. Baillièrre et Fils, Paris.

15 Par exemple, pour la troisième édition du *Formulaire des spécialités pharmaceutiques*, dans sa préface il indiquait qu'il avait "fait appel à tous les propriétaires de marques [pour apporter les modifications nécessaires à chaque spécialité] ; [sa] demande de collaboration fut entendue par un grand nombre".

médicaments dans *La Gazette des eaux* furent-elles un peu plus nombreuses et regroupées sur une seule page placée en milieu de revue¹⁶. En 1911, celle-ci devint plus volumineuse, non seulement en raison de l'adoption d'une typographie plus grande, mais aussi parce que les encadrés publicitaires y prirent davantage de place : beaucoup furent insérés en demi-page sous les articles. En 1913, les premières publicités en pleine page firent leur apparition, notamment celles pour le "spécifique de l'insomnie nerveuse, Véronia", des Laboratoires Buisson (Paris), et celle pour "Urotropine Schering". Le rythme de croisière était presque adopté lorsque survint la Première Guerre mondiale.

En 1920, le Dr Victor Gardette décida de rénover la revue. Pour cela, il s'appuya sur les conseils d'un de ses confrères, médecin dans les Pyrénées : "Après entente avec notre confrère le docteur Baqué (de Luchon) qui avait fondé avant la guerre *la Presse Thermale*, nous avons décidé de donner à notre journal le titre de *La Presse thermale et climatique*"¹⁷. Le Dr Siméon Baqué donna son accord pour utiliser le titre de son ancienne revue et il apporta aussi ses conseils, sa compétence et son carnet d'adresses en matière d'annonces publicitaires. En effet, sa revue (publiée le 10 et le 25 de chaque mois de 1905 à 1915), compta un grand nombre d'annonceurs avec bien-sûr des stations thermales, mais surtout beaucoup de laboratoires pharmaceutiques (une trentaine recensés pour l'année 1913¹⁸).

Au début des années 1920, *La Presse thermale et climatique* devint un organe de relais d'organisations scientifiques et professionnelles, non seulement au niveau national, mais également à l'échelle internationale. Ainsi, par exemple, en 1922, un plan de propagande auprès du corps médical étranger permit de contacter 24 000 médecins étrangers¹⁹. On imagine aisément, dans ce cas, l'intérêt publicitaire, en terme d'impact de communication, que trouvèrent là les laboratoires pharmaceutiques ! La revue devint bimensuelle, les deux sortes d'annonces (thermales et pharmaceutiques) se côtoyèrent et leur nombre augmenta. Une première pleine page apparut même en octobre 1920 pour le Gui Gmet (indiqué dans l'artériosclérose). Le nombre de ces insertions uniques, à fort visuel, allèrent eux aussi croissant. Entre les deux guerres, la production publicitaire fut intense, tant pour les spécialités pharmaceutiques que pour les stations thermales et climatiques. La publication fut interrompue entre 1941 et 1946 ; puis, jusque vers 1953, l'ensemble des annonces fut réduit et consigné en début de revue. En 1949, une "rénovation" de *La Presse thermale et climatique* eut lieu. Dans sa présentation, le directeur précisa : "Nous n'aurions garde d'oublier tous ceux - Stations thermales et laboratoires de spécialités pharmaceutiques - qui comprennent l'intérêt de l'effort de propagande collective que nous entreprenons et qui nous ont réservé l'appui et une publicité qui s'efforcera de les servir utilement". La quantité d'insertions publicitaires à caractère pharmaceutique

16 Gardons en mémoire la gêne causée par la reliure qui a supprimé la couverture.

17 Dr Victor Gardette. À nos lecteurs. *Press Therm Climat* juin 1920:207.

18 Les années 1906, 1912 et 1913 de la *Presse thermale* sont consultables à la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine.

19 Carribon C. *op. cit.*

augmenta au milieu des années 1950, avec l'apparition, début 1954, de deux publicités couleur recto-verso (Butazolidine Geigy et Eurax). Le début des années 1960 fut richement doté en annonces pharmaceutiques, puis diminua irrévérablement à partir de 1966. Notons la publication, début 1967, d'une superbe carte de "la France des Stations thermales" par les laboratoires Sarget-Ambrine pour le Senokot®.

Pour notre étude, la période la plus intéressante est donc concentrée entre les deux guerres, elle correspond aussi à l'époque de l'âge d'or du thermalisme, peu avant la naissance du thermalisme social, qui marque aussi le début des prises en charge du thermalisme et des médicaments par quelques assurances sociales. Nous avons choisi d'étudier plus spécifiquement quatre années de cette époque encore dorée : de 1934 à 1937.

1934-1937, de belles alliances thermales, médicales et pharmaceutiques

Rappelons brièvement le contexte thermal de cette époque. *L'Annuaire médical*²⁰ de 1938 "pass[ait] en revue 122 stations hydrominérales, 95 climatiques et 100 balnéaires". Si l'on exclue les colonies, le domaine thermal métropolitain (Corse incluse) était constitué de 119 stations thermales (dont une cinquantaine vraiment importantes), ce qui correspondait selon P. Verrier, à "150 établissements utilisant 5 à 600 sources"²¹.

Afin de promouvoir l'ensemble de cette industrie minière, fut créé, par loi-décret du 25 juillet 1935, un Commissariat général au tourisme et au thermalisme, doté d'un Centre national d'expansion du tourisme et du thermalisme (Cnet) qui entra en fonction au début de 1936. Dans le cadre de cette mise en valeur des ressources thermales et climatiques, cette commission, assistée de l'ensemble de la profession, mit à profit l'Exposition internationale de 1937 pour édifier un "Palais du Thermalisme" dans lequel se tint un Congrès international du thermalisme et du climatisme.

Au cours de cette période 1934-1937, *La Presse thermale et climatique* relayait largement ces diverses nouveautés administratives ainsi que l'évènement de 1937. Notons que ces publications furent régulièrement émaillées de publicités pharmaceutiques émanant souvent des mêmes laboratoires pharmaceutiques. Ainsi on relève un groupe constitué d'environ 70 firmes pharmaceutiques, alors que plusieurs centaines existaient à cette époque²². La plupart d'entre elles figuraient aussi dans *L'Annuaire médical* de 1938, celui-ci étant, comme *La Presse thermale et climatique*, la propriété de l'Expansion scientifique française.

20 *Annuaire médical des stations hydrominérales, climatiques et balnéaires de France*, Paris, L'Expansion scientifique française, 1938.

21 Verrier P. Améliorations réalisées dans les établissements thermaux. *Press Therm Climat*, 15 novembre 1937:551.

22 *Le Livre blanc*, formulaire médical de spécialités pharmaceutiques, répertoire, en 1938, 1755 laboratoires inscrits au Laboratoire national de contrôle des médicaments qui était l'organe officiel d'accréditation des laboratoires pharmaceutiques.

Dans sa rubrique “informations”, *La Presse thermale et climatique* tint un petit carnet mondain où furent publiés les nominations à la Légion d’honneur, les décès, mariages, naissances, etc. de médecins ou professionnels de santé en vue. Ces “potins” mondains eurent certes une fonction d’information, mais eurent aussi pour dessein de montrer et d’entretenir des relations conviviales au sein de la grande famille thermale. Nous avons ainsi relevé une douzaine de citations amicales concernant des pharmaciens, révélatrices, par ces petits mots protocolaires, des liens cachés mais existant bel et bien entre les laboratoires pharmaceutiques et les administrateurs de *La Presse thermale et climatique*. Par exemple, en mars 1936, la revue annonçait la nomination au grade de chevalier de la Légion d’honneur de M. Albert Emptoz (pharmacien, maire du XVI^e arrondissement de Paris et propriétaire des Laboratoires Sabatier) en ces termes : “M. Emptoz est depuis trop d’années le fidèle collaborateur de *La Presse thermale et climatique* pour que celle-ci ne lui adresse pas ses plus chaleureuses félicitations”.

D’après les quelques informations que l’on peut glaner dans *La Presse thermale et climatique*, les laboratoires pharmaceutiques intervinrent dans la mise en valeur des stations thermales à divers niveaux. Par exemple, certains participèrent au financement de la publication d’ouvrages sur le sujet, tel que celui de Paul Émile Arbinet de La Bessède (médecin et pharmacien), *Les Sources médicinales à travers les âges* qui fut “offert aux médecins par *Strasbourg Médical*, par les laboratoires pharmaceutiques : Dr Zizine, Fluxine, Hépatrol, Rolland, Foffman La Roche, Dr Doyen, Uraseptine Rogier”²³.

Ils prirent aussi part à des expositions ou des congrès, comme par exemple le IV^e Congrès français de gynécologie à Salies-de-Béarn, du 8 au 10 juin 1935, à propos duquel le Dr Robert Gardette saluait le soutien des laboratoires : “Merci à toutes les firmes pharmaceutiques qui ont participé à l’Exposition et qui ont rendu possible l’impression et la divulgation des travaux. Suivant l’expression même du Pr Guyot, elles font partie de la grande famille médicale et aucun congrès ne serait complet sans elles [...]”²⁴.

En effet, les pharmaciens bénéficièrent parfois de l’opportunité d’une réunion médicale au sein d’une station thermale pour présenter leurs spécialités aux nombreux prescripteurs rassemblés pour l’occasion, ce fut en particulier le cas à Châtel-Guyon.

Un Congrès thermal pour des relations amicales

Les 23 et 24 septembre 1934 se tint à Châtel-Guyon le “Congrès de la colibacillose, des infections et des intoxications d’origine intestinales” dont *La Presse thermale et climatique* publia *in extenso* les discours d’inauguration et de clôture, ainsi que les résumés des communications, entre ses pages 661 et 696.

23 Mention publiée en juin 1935 dans *La Presse thermale et climatique*, p.395.

24 Dr Robert Gardette. Compte-rendu du IV^e Congrès français de gynécologie à Salies-de-Béarn. *La Presse thermale et climatique*, juillet 1935, p. 484. Les laboratoires participants furent : les laboratoires Caillaud, Carrion, Ciba, Cortial, Freyssinge, Fumouze, Gallier, Grémy, Lavril, Jacques Midy, Midy, Roussel, SITSA, Spécia, Uvé Crinex.

Les lecteurs apprirent ainsi que la manifestation fut d'ampleur nationale car elle avait réuni, en plein centre de la France, plusieurs centaines de médecins dont bon nombre de sommités (Pr Villaret, Pr Chabrol, Pr Loeper, Pr Heitz-Boyer, Pr Piéry, Pr Besredka, Dr Durand-Fardel, Dr Levadoux, etc.) et plusieurs médecins étrangers (belges, suisses, égyptiens, espagnols, etc.). L'importance de ce congrès fut attestée non seulement par la qualité des personnes présentes, mais aussi par leur quantité : le déjeuner du premier jour, le dimanche 23, offert par le Pr Carnot à l'Hôtel Continental, compta 110 couverts, la séance plénière de l'après-midi, tenue dans la salle de théâtre, réunit plus de 300 médecins ; enfin le Congrès termina en apothéose lors du banquet de clôture du lundi 24, à 20h à l'Hôtel du Parc, où 400 couverts furent dressés. À l'issue de ce dîner, le discours du Pr Carnot fut "radiodiffusé par les postes de l'État". Les comptes rendus publiés dans diverses revues médicales furent tous élogieux, à l'instar du *Concours Médical* : "En résumé, le premier Congrès de la colibacillose à Châtel-Guyon fut particulièrement brillant"²⁵.

En marge des festivités, discours et conférences, eut lieu une "Exposition annexe au Congrès, de produits thérapeutiques spécialisés, dans la Salle des Pas-Perdus"²⁶, qui, selon le compte-rendu de *La Presse thermale et climatique*, "a obtenu le plus grand succès auprès des congressistes". Le compte-rendu donnait ensuite la liste des 27 laboratoires représentés (dont deux n'étaient pas pharmaceutiques : le Lait Mont-Blanc et Heudebert). Un peu plus de la moitié de ces firmes pharmaceutiques²⁷ ne figuraient pas parmi les annonceurs habituels de *La Presse thermale et climatique*. Elles étaient, malgré cela, probablement déjà connues des praticiens et profitèrent de l'exposition pour leur faire découvrir directement leurs spécialités.

Quant aux laboratoires régulièrement exposés dans les pages de *La Presse thermale et climatique*, ils saisirent l'occasion pour resserrer les liens avec les médecins thermaux et certainement aussi pour créer de nouveaux partenariats. Étaient présents les laboratoires suivants²⁸ :

- Carrion (Paris), pour l'Antasthène ;
- Cruet (Paris), pour les Gouttes Livoniennes, Atophan ;
- Debat (Garches), pour le Pancrinol. Le Dr François Debat (1882-1956), à la fois pharmacien (1908) et médecin (1914), présenta pendant le congrès une communication sur

25 Dr Henne H. Congrès de la colibacillose du 22 septembre 1934. *Le Concours médical*, 21 octobre 1934, p. 2852-53.

26 La Salle des Pas-Perdus est souvent un vaste espace couvert capable d'accueillir beaucoup de monde. Au Mont-Dore, existait dans l'établissement thermal un lieu portant ce nom. À Châtel-Guyon, il s'agissait probablement du vaste hall des Grands Thermes, inoccupé car la saison thermale venait de se terminer, la date du congrès ayant été choisie à un moment où les médecins thermaux étaient disponibles, et la saison de Châtel finissait "aux premiers jours d'octobre".

27 Il s'agissait les Laboratoires de l'Amibiasine, Astier, Bouillet, Daniel-Brunet, Chaix, Longuet, Lavril, la Médecine Expérimentale, Midy, Leblond, Microlyse, Mouneyrat, Paralogar, Panbiline.

28 Pour plus de précision sur l'histoire de ces laboratoires pharmaceutiques, voir le site de la Société d'histoire de la pharmacie, www.shp-asso.org, aux signets "personnalités" ou "entreprises".

“le traitement des entérites par un pansement vaccin intestinal”. Lorsque la Légion d’honneur fut remise à son épouse en 1936, *La Presse thermale et climatique* s’en fit l’écho : “la femme de notre excellent ami le Dr Debat, fondateur des laboratoires bien connus²⁹ ;

- Fournier frères (Paris), pour Biolactyl, Crinosthényl (en pleine page en 1936) ;
- Lobica (Paris), pour Lactobyl (en pleine page en 1934) ;
- Robert et Carrière (Paris), pour Stannoxyyl ;
- Rogier (Paris), pour l’Uraseptine et de nombreuses autres spécialités. Le mariage d’un membre de sa famille fut annoncé en août 1936 en ces termes : “Michel Boutin, petit-fils de M. Rogier, ancien et fidèle ami de *La Presse thermale et climatique* [...]”. Le décès d’Henri Rogier en décembre 1936 fut également rapporté avec “un grand regret” ;
- Ronchèse (Paris), pour les Amphovaccins ;
- Spécia (Paris), pour l’Urazine, l’Hexorcène, la Myochryisine, la Rhodiocarbine ;
- Thépenier (Paris). En janvier 1935 fut annoncé le mariage de Roger Thépenier, fils du Dr Alfred Thépenier, médecin et pharmacien, “vieil et sympathique ami de *La Presse thermale et climatique*” ;
- Dr Zizine (Paris), pour la Sédogastrine, le Vivoléol, l’Agocholine, le Gastropansement. Le Dr Pierre Hardy Zizine, médecin et pharmacien, fut une personnalité atypique dans le milieu médico-pharmaceutique en raison, entre autres, de ses origines martiniquaises.

Ces quelques exemples éclairent sur la proximité affective et professionnelle qu’entretenaient les pharmaciens et les médecins thermaux au milieu des années 1930. Elle perdura encore quelques années, jusqu’à la Seconde Guerre mondiale et la mise en place de législations sur la publicité et sur les spécialités pharmaceutiques.

Désunion provoquée ou naturellement inévitable ?

Depuis 1926, les spécialités pharmaceutiques étaient soumises à un certificat de conformité délivré par le Laboratoire national de contrôle des médicaments. S’avérant insuffisant au bout de quelques années, ce certificat fut remplacé en 1943 par un “visa pour les spécialités”, qui nécessitait, entre autres contraintes, le paiement par l’exploitant d’un droit de 2 000 francs par demande. En pratique, en raison des diverses obligations nouvelles, beaucoup de spécialités pharmaceutiques disparurent.

Par ailleurs, en 1941, une loi réglementa pour la première fois la publicité pharmaceutique. Afin d’être autorisée auprès du grand public, celle-ci devait être soumise à un visa du Comité technique des spécialités, lui aussi payant. Par ailleurs, si la “publicité technique” restait libre auprès des pharmaciens et des médecins, le législateur prévoyait d’interdire les avantages ou “cadeaux” des firmes aux praticiens. Fini, par exemple, la livraison des *Albums de l’internat*, accompagnés de bouteilles d’eau de Pougues, comme le pratiquèrent régulièrement, “fidèles à une tradition qui remonte à 1903”, la Compagnie des eaux minérales de Pougues et les laboratoires des Produits Scientia.

29. *La Presse thermale et climatique*, janvier 1936, p. 115.

Cette interdiction avait pour but d'éviter ce que nous appelons aujourd'hui les conflits d'intérêts, que les laboratoires accomplissaient sans aucune dissimulation. Par exemple, dans un courrier adressé en 1935 à l'ophtalmologiste parisien de renom Charles Coutela, la Compagnie des eaux minérales de Pougues écrivait sans détour : "Et s'ils [un album et un portrait] devaient susciter en vous quelque sentiment de gratitude, nous vous demandons de bien vouloir le reporter sur les eaux et la station de Pougues, ainsi que sur les vedettes de nos laboratoires Scientia : Tricalcine, Peptalmine, Globexine, Polycalcion, Oxymenthol [...]"³⁰. Ces pratiques de compéage furent de plus en plus surveillées après l'avènement de l'Assurance maladie, généralisée à partir de 1945. En pratique, les médecins continuèrent à recevoir des présents (plus ou moins modestes) de la part des laboratoires, notamment sous la forme de collections publicitaires censées leur apporter des informations thérapeutiques.

Ces nouvelles mesures de contrôle expliquent le début des réductions du nombre de publicités pharmaceutiques dans *La Presse thermale et climatique*. Celles-ci se poursuivirent pour d'autres raisons.

L'année 1958 connut une diminution drastique des remboursements des cures thermales et des médicaments par la Sécurité sociale, ce qui signa l'arrêt de fabrication de nombreuses spécialités. Par ailleurs, les chaires d'hydrologie furent progressivement supprimées des universités dans les années 1960, et, en 1968, l'enseignement de cette spécialité disparut des études de médecine, même si des "attestations d'études d'hydrologie et de climatologie médicales" furent proposées dès 1965 aux étudiants.

En 1964, *La Presse thermale et climatique* devint trimestrielle, elle passa donc six fois moins souvent devant les yeux des praticiens et les laboratoires s'en détournèrent. Ainsi, le numéro spécial du premier trimestre 1969 de *La Presse thermale et climatique* renferme 24 publicités : 20 pour les stations thermales et seulement 4 ayant trait à la pharmacie (Novobédouze du laboratoire du Dr E. Bouchardat ; Rhonal de Spécia ; le test de Guthrie du laboratoire Évian-Jacquemaire ; Soluté Pré 2 de Chibret³¹). Au fil des ans, on constate une érosion progressive du nombre de laboratoires pharmaceutiques investissant dans *La Presse thermale et climatique*. Le laboratoire Delagrance semblait être le plus attaché à la revue³² : en 1984 (alors que les images en couleurs apparaissaient de nouveau), il fut majoritaire avec 4 publicités (pour Agréal®, Tiapridal®, Dogmatil® et Primpéran®) ; il y figura jusqu'au quatrième trimestre 1987. Toutefois, ce ne fut pas lui qui eut le dernier mot, mais le laboratoire Zyma (Rueil-Malmaison) avec une belle pleine

30 Lettre de l'administration de la Compagnie des eaux minérales de Pougues adressée au Dr Coutela le 10 mai 1935. Coll. CRTL.

31 Ces deux derniers laboratoires sont plutôt apparentés à des stations thermales : le Soluté Pré 2 est fabriqué à partir de la source Pré 2 de Luchon, et le laboratoire Évian-Jacquemaire était la propriété d'Évian.

32 En effet, selon un entretien de Carole Carribon avec Jean Françon (avril 2016), les réunions de la Société d'hydrologie se tenaient dans les locaux des laboratoires Delagrance. Remerciements à Carole Carribon pour cette information.

page pour le Rhinaaxia® au dernier trimestre 1988.

À partir de 1989, quelques publicités continuèrent à paraître dans *La Presse thermale et climatique* mais il n'y en eut plus aucune en provenance des laboratoires pharmaceutiques et dès 2000, la troisième de couverture portait la mention : “La Revue n’accepte pas d’annonce publicitaire”. Inutile, dès lors de poursuivre par ce biais les investigations sur les relations entre l’industrie pharmaceutique et le thermalisme.

Aujourd’hui, le lien n’est pas totalement rompu entre les deux professions : les laboratoires pharmaceutiques belges Omega-Pharma commercialisent l’eau minérale naturelle Hydroxydase®, et les laboratoires Pierre Fabre sont propriétaires de la station thermale cévenole Avène et ont développé une gamme de cosmétiques à partir de son eau thermale. Moins visibles qu’à l’époque faste des années 1930, quelques pharmaciens continuent à s’intéresser aux eaux minérales et au thermalisme : cet article en est la preuve !